

Communiqué de presse

Comité de soutien à Antoine Deltour



Dissolution du Comité de soutien à Antoine Deltour

Épinal, le 15 juin 2018

Ce vendredi 15 juin 2018, le Comité de soutien à Antoine Deltour se réunissait à Épinal pour son Assemblée générale annuelle, suivie d'une Assemblée extraordinaire votant sa dissolution. Antoine Deltour avait été formellement et pleinement acquitté le 15 mai dernier par la justice luxembourgeoise pour son rôle de lanceur d'alerte dans l'affaire *LuxLeaks*, scandale retentissant sur l'évasion fiscale systémique pratiquée par les grandes multinationales au sein même de l'Union européenne.

Créé il y a plus de trois ans, tout d'abord sous forme embryonnaire par des proches d'Antoine et autres sympathisant·e·s, puis établi en Association loi 1901 le 28 février 2015, le Comité de soutien à Antoine Deltour a été le témoin d'un formidable élan de soutien citoyen. Représentant plusieurs centaines d'adhérent·e·s, nous avons obtenu le soutien de 215 000 signataires de la pétition « *Soutenons Antoine Deltour !* », de 71 organisations, de 477 personnalités, de milliers de donateurs, toutes et tous convaincu·e·s du bienfondé de l'action d'Antoine pour la justice fiscale, et du besoin de protéger les lanceurs et lanceuses d'alertes.

Au cours de la soirée, Antoine a tenu, une fois de plus, à remercier l'ensemble de ses soutiens : « *Je trouve formidable que ma démarche ait trouvé un relai plus collectif. Sans ce vaste élan de solidarité, je n'aurais pas pu sortir indemne de ce long combat judiciaire. Je remercie infiniment tous ceux qui ont eu raison d'y croire !* »

L'Assemblée générale a été l'occasion de faire un bilan de l'action du Comité de soutien depuis sa création : 19 déplacements à Luxembourg pour assurer un soutien moral aux inculpés lors des diverses audiences du procès *LuxLeaks* ; autant de compte-rendus d'audience publiés sur notre site ; 15 communiqués de presse ; 11 lettres d'information, chacune envoyée à plus de 70 000 destinataires ; des communications publiées systématiquement en français et en anglais ; de nombreuses interviews ; 25 réunions ; des milliers d'emails échangés en interne ; une belle activité sur les réseaux sociaux... le Comité de soutien n'a pas chômé ! Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, de quelque manière que ce soit, à soutenir Antoine à nos côtés.

La solidarité citoyenne et la collecte de dons nous ont également permis d'assurer

entièrement le financement de la défense d'Antoine pour ce procès marathon, représentant un total de plus de 90 000 €. Le reste des actifs du Comité de soutien, soit quelque 30 000 €, va être redistribué à plusieurs organisations œuvrant pour la justice fiscale et la protection des lanceurs d'alerte, en France et dans le monde. Nous avons également effectué un don au Comité luxembourgeois de solidarité aux inculpés des LuxLeaks, avec la mission d'aider à financer la défense de Raphaël Halet en cas de poursuite de son combat judiciaire devant la Cour européenne des Droits de l'Homme.

La dissolution du Comité de soutien marque la fin d'un combat, celui d'Antoine Deltour pour obtenir un acquittement lors du procès LuxLeaks. Mais la lutte n'est pas finie ! Nous appelons chacun et chacune à poursuivre la mobilisation pour la justice fiscale, et pour que nous tous, lanceuses et lanceurs d'alerte potentiels, puissions continuer à défendre l'intérêt public.

Contact Presse

Comité de soutien à Antoine Deltour
BP 1006
88050 EPINAL Cedex 9
Email : contact@support-antoine.org
Twitter : [@support_antoine](https://twitter.com/support_antoine)
FaceBook : [Support Antoine](https://www.facebook.com/SupportAntoine)